

COMMISSION JEUNES

PV du 12/01/2023

Président : M Franck VARILLES

Présents : Mr Alain DROUIN, Jean-Luc PASCAREL, Laurent VOURIOT, Jérôme TISSEUR,

Excusés : Mr Ludovic Galinier, Patrice Boffelli, David Carrasco, Mme Myriam Bellabiod,

COUPE ET CHALLENGE U13

○ Coupe U13 O'Sport

Les rencontres suivantes non jouées le 07/01 se joueront le 21/01

-FC BRIOLET - OCSM

-FCCM – FAC 3

-La rencontre **SCNM 1- SCNM 2** devra se jouer en semaine au plus tard le mercredi 18 janvier 2023 avec accord des deux clubs. A défaut d'accord, la rencontre sera programmée par la commission le mercredi 18 janvier 2023 à 15h. Le résultat devra être saisi dès la fin de la rencontre et une copie de la feuille de match envoyée par email au district.

-La rencontre **Gruissan/Armissan – FAC 1** devra se jouer en semaine au plus tard le 25 janvier 2023 avec accord des deux clubs. A défaut d'accord, la rencontre sera programmée par la commission le mercredi 25 janvier 2023 à 15h. Le résultat devra être saisi dès la fin de la rencontre et une copie de la feuille de match envoyée par email au district.

Les ¼ de finales auront lieu le 04/02.

○ Challenge U13

Les 1/8 de finales se joueront le 04/02

-TPCF 1 - Entente Grand Melpere 1

-GFPLM 2 - FC Trèbes 2 Club recevant tiré au sort conformément au règlement publié au dernier PV

-UFL 1 - OCSM 2 Club recevant tiré au sort conformément au règlement publié au dernier PV

-FC Lauquet ou Entente Grand Malepere 2 / FC Quillan dans l'attente du résultat des réserves déposées par Grand Malepère.

-Goal 1 - GFC 1

-FCCM 3 - HMO

-FC Trèbes 1 - SCNM 3

-UFL 2 - FC Briole 2

FMI U13 INTERDISTRICT

La FMI devra être utilisée obligatoirement pour les matchs interdistrict à compter du 22 janvier 2023. Elle devra être renvoyée impérativement avant le lundi 9h.

DEMANDES DE TOURNOIS

-Limoux FC Le 17/06 catégories U6/U7 et U10/U11

Le 18/06 catégories U8/U9 et U12/U13

-GOAL LE 25/02 Tournoi Futsal U10/U11

La commission donne son accord pour ces 2 manifestations

REPORT U15

La rencontre U15 D1 prévue le 21 janvier **FAC 2 - OCSM** se jouera le 18/02.

AMENDES

-Résultats non saisis Challenge U13 :

- **FC Briole 2** amende **26€**

-Résultat non saisi coupe O'Sport :

- **Fun 3** amende **26€**

-Rectificatif

U17 D2 FUN – FC Quillan Premier forfait du FC Quillan : **Amende de 37€**
(Suite au pv des 23 et 29/11, le club de Quillan est crédité de 68 €)

RAPPEL

Pensez à regarder régulièrement le site du district rubrique compétition afin de vous informer des dates de reports des matchs.

Le secrétaire